

## MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES

## SOMMAIRE

Le ministère des Affaires civiles travaille avec ses partenaires pour aider les particuliers et les communautés de la province à s'épanouir. Il élabore et fait observer les lois protégeant les droits de la personne; appuie et encourage la diversité, le bénévolat et l'égalité des chances pour tous les Ontariens et toutes les Ontariennes; encourage l'autonomie financière des femmes; travaille à la prévention de la violence à l'égard des femmes et des enfants; et aide les personnes âgées à mener une vie active, autonome et enrichissante en toute sécurité.

Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
\$		\$	\$
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
19 122 346	Programme d'administration du ministère <sup>1</sup>	17 915 340	17 439 769
31 774 100	Programme des affaires civiles <sup>2,3</sup>	31 962 200	32 479 417
16 456 700	Programme de la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario <sup>4</sup>	12 665 800	11 179 258
1 070 400	Programme du Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	1 049 100	2 029 238
7 308 900	Programme des services régionaux <sup>5</sup>	7 289 100	7 143 521
<u>75 732 446</u>	<b>Total du ministère - Fonctionnement</b>	<u>70 881 540</u>	<u>70 271 203</u>
53 513 600	<b>Moins : Mandats spéciaux</b>	21 658 000	-
48 246	<b>Moins : Crédits législatifs</b>	46 840	45 477
<u>22 170 600</u>	<b>&lt; TOTAL À VOTER - FONCTIONNEMENT</b>	<u>49 176 700</u>	<u>70 225 726</u>
75 732 446	<b>Total du ministère - Fonctionnement</b>		
<u>75 732 446</u>	<b>TOTAL, Y COMPRIS REDRESSEMENT DE CONSOLIDATION ET AUTRES REDRESSEMENTS</b>		

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES

---

---

- NOTES -

## MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES

## RAPPROCHEMENT AVEC LES DONNÉES PUBLIÉES ANTÉRIEUREMENT

DÉTAILS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
<b>FONCTIONNEMENT</b>	\$	\$
1. Données publiées antérieurement		
1.1 Budget des dépenses 2002-2003	70 881 540	
1.2 Comptes publics 2001-2002		72 597 503
2. Réorganisation gouvernementale		
2.1 Transfert de fonctions d'autres ministères		327 700
2.2 Transfert de fonctions à d'autres ministères		( 2 654 000)
	70 881 540	70 271 203

## MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES

## RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

CRÉDIT et poste	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Redressements - Compt. caisse à compt. exerc.	Prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	Variat.	
					prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.	
	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	
<b>FONCTIONNEMENT</b>						
<b>601</b>	Programme d'administration du ministère					
1	Administration du ministère <sup>1</sup>	17,9	(0,5)	17,4	19,1	1,7
L	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	-	-	-	-	-
L	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	-	-	-	-	-
		<u>17,9</u>	<u>(0,5)</u>	<u>17,4</u>	<u>19,1</u>	<u>1,7</u>
<b>602</b>	Programme des affaires civiles					
1	Affaires civiles <sup>2</sup>	19,7	(0,3)	19,4	18,7	(0,6)
2	Commission ontarienne des droits de la personne <sup>3</sup>	11,4	(0,5)	10,9	12,2	1,3
3	Tribunal des droits de la personne de l'Ontario	0,9	-	0,9	0,9	-
		<u>32,0</u>	<u>(0,8)</u>	<u>31,2</u>	<u>31,8</u>	<u>0,6</u>
<b>603</b>	Programme de la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario					
1	Direction générale de la condition féminine de l'Ontario <sup>4</sup>	12,7	(0,1)	12,5	16,5	3,9
		<u>12,7</u>	<u>(0,1)</u>	<u>12,5</u>	<u>16,5</u>	<u>3,9</u>
<b>604</b>	Programme du Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario					
1	Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	1,0	-	1,0	1,1	-
		<u>1,0</u>	<u>-</u>	<u>1,0</u>	<u>1,1</u>	<u>-</u>
<b>605</b>	Programme des services régionaux					
1	Services régionaux <sup>5</sup>	7,3	(0,3)	7,0	7,3	0,3
		<u>7,3</u>	<u>(0,3)</u>	<u>7,0</u>	<u>7,3</u>	<u>0,3</u>
	<b>Total du ministère - Fonctionnement</b>	<u>70,9</u>	<u>(1,7)</u>	<u>69,2</u>	<u>75,7</u>	<u>6,6</u>

Note : Les montants ont été arrondis à la centaine de millier de dollars la plus proche et les montants inférieurs à cinquante mille dollars ramenés à zéro. Il est possible que les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments parce qu'ils ont été arrondis.

**Redressements de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice** - À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs étaient préparés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. On décrit dans les notes qui suivent les redressements qui augmentent ou diminuent les montants de 2002-2003 pour les présenter selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans cet état de rapprochement. La présentation des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 selon la méthode de la comptabilité d'exercice n'est pas un retraitement officiel, mais une approximation où ne figurent que les principaux redressements imputés à l'exercice, tels que requis pour pouvoir comparer le Budget des dépenses 2003-2004 à celui de 2002-2003 à partir de la même méthode de comptabilité. (Note : les redressements inférieurs à 0,05 million de dollars n'apparaissent pas.)

en millions de \$

- (0,5) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
- (0,3) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
- (0,5) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
- (0,1) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.

---

**MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES**

---

**RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE**

---

5. (0,3) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.

(1,7) << Total des redressements

## MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES

**PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE :**

Le programme d'administration du ministère assure la prestation efficace des services administratifs, notamment des services de planification des activités stratégiques et des ressources, et des services consultatifs et de soutien aux cadres, tout en réalisant les objectifs du ministère et du gouvernement.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
<b>601</b>		<b>PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
1	19 074 100	Administration du ministère <sup>1</sup> .....	17 868 500	17 394 292
L	36 057	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i> .....	35 006	33 987
L	12 189	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i> .....	11 834	11 490
	<u>19 122 346</u>	Total - Fonctionnement .....	<u>17 915 340</u>	<u>17 439 769</u>
	14 740 700	Moins : Mandats spéciaux .....	5 293 000	-
	48 246	Moins : Crédits législatifs .....	46 840	45 477
	<u>4 333 400</u>	<b>Montant à voter</b> .....	<u>12 575 500</u>	<u>17 394 292</u>

**- NOTES -**

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.



## MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES

**PROGRAMME DES AFFAIRES CIVIQUES :**

Le programme des affaires civiles élabore et applique les lois protégeant les droits de la personne. Il appuie et encourage la diversité, l'égalité des chances, la responsabilité civique, et le bénévolat pour assurer le bien-être économique et social des collectivités ontariennes.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
<b>602</b>		<b>PROGRAMME DES AFFAIRES CIVIQUES</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
1	18 718 500	Affaires civiles <sup>2</sup> .....	19 672 200	20 271 559
2	12 189 400	Commission ontarienne des droits de la personne <sup>3</sup> .....	11 406 400	11 360 049
3	866 200	Tribunal des droits de la personne de l'Ontario .....	883 600	847 809
	<u>31 774 100</u>	Total - Fonctionnement .....	<u>31 962 200</u>	<u>32 479 417</u>
	21 933 800	Moins : Mandats spéciaux .....	10 045 000	-
	<u>9 840 300</u>	<b>Montant à voter</b> .....	<u>21 917 200</u>	<u>32 479 417</u>

**- NOTES -**

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

---

**MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES**


---

**CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES**

<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Affaires civiles (602-1)		\$	Commission ontarienne des droits de la personne (602-2)	\$
Traitements et salaires .....	5 576 700		Traitements et salaires .....	9 132 100
Avantages sociaux .....	644 800		Avantages sociaux .....	969 400
Transports et communications .....	540 700		Transports et communications .....	614 300
Services .....	2 910 300		Services .....	1 294 300
Fournitures et matériel .....	458 900		Fournitures et matériel .....	179 300
Paievements de transfert	\$			<u>12 189 400</u>
Subventions pour l'établissement et l'intégration .....	5 840 800		Tribunal des droits de la personne de l'Ontario (602-3)	
Initiatives de bénévolat .....	2 446 300		Traitements et salaires .....	656 000
Projets de partenariat .....	300 000		Avantages sociaux .....	65 600
Subventions versées pour le compte d'autres ministères .....	1 000		Transports et communications .....	40 000
	<u>8 588 100</u>		Services .....	84 600
	18 719 500		Fournitures et matériel .....	20 000
				<u>866 200</u>
Moins : Recouvrements .....	1 000		Total (Fonctionnement) - Programme des affaires civiles	<u>31 774 100</u>
	<u>18 718 500</u>			

## MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES

**PROGRAMME DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONDITION FÉMININE DE L'ONTARIO :**

Le programme de la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario travaille à prévenir la violence à l'égard des femmes et des enfants, et encourage l'autonomie financière des femmes afin que les jeunes filles et les femmes puissent faire les choix judicieux qui leur permettront de réussir leur vie et leur carrière.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
<b>603</b>		<b>PROGRAMME DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONDITION FÉMININE DE L'ONTARIO</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
1	16 456 700	Direction générale de la condition féminine de l'Ontario <sup>4</sup> .....	12 665 800	11 179 258
	16 456 700	Total - Fonctionnement .....	12 665 800	11 179 258
	11 236 000	Moins : Mandats spéciaux .....	3 550 000	-
	<u>5 220 700</u>	<b>Montant à voter</b> .....	<u>9 115 800</u>	<u>11 179 258</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

---

**MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES**


---

**CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES**
**FONCTIONNEMENT**

Direction générale de la condition féminine de l'Ontario (603-1)	\$	
Traitements et salaires .....	2 087 800	
Avantages sociaux .....	243 100	
Transports et communications .....	180 300	
Services .....	1 755 300	
Fournitures et matériel .....	76 900	
Paiements de transfert	\$	
Initiatives de prévention de la violence .....	7 107 000	
Initiatives de promotion de l'autonomie financière .....	5 006 300	
	<u>12 113 300</u>	
	<u>16 456 700</u>	
Total (Fonctionnement) - Programme de la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario	<u>16 456 700</u>	

## MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES

**PROGRAMME DU SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES DES PERSONNES ÂGÉES DE L'ONTARIO :**

Le programme du Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario entreprend ou influence des initiatives provinciales qui améliorent la qualité de vie des personnes âgées. Il appuie aussi les campagnes d'éducation du public sur les questions touchant les personnes âgées de l'Ontario.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
<b>604</b>		<b>PROGRAMME DU SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES DES PERSONNES ÂGÉES DE L'ONTARIO</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
1	1 070 400	Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario ...	1 049 100	2 029 238
	1 070 400	Total - Fonctionnement .....	1 049 100	2 029 238
	717 500	Moins : Mandats spéciaux .....	370 000	-
	<u>352 900</u>	<b>Montant à voter</b> .....	<u>679 100</u>	<u>2 029 238</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

## MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES

## CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

## FONCTIONNEMENT

Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario (604-1)	\$
Traitements et salaires .....	679 100
Avantages sociaux .....	89 800
Transports et communications .....	40 000
Services .....	178 500
Fournitures et matériel .....	60 000
Paiements de transfert Initiatives du Secrétariat aux affaires des personnes âgées .....	23 000
	<u>1 070 400</u>
Total (Fonctionnement) - Programme du Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	<u><u>1 070 400</u></u>

---

**MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES**


---

**PROGRAMME DES SERVICES RÉGIONAUX :**

Les Services régionaux s'occupent, à l'échelle de la province, de la prestation des programmes et services de base qui appuient les activités du ministère de la Culture, du ministère du Tourisme et des Loisirs, et du ministère des Affaires civiles.

---

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
<b>605</b>		<b>PROGRAMME DES SERVICES RÉGIONAUX</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
1	7 308 900	Services régionaux <sup>5</sup> .....	7 289 100	7 143 521
	7 308 900	Total - Fonctionnement .....	7 289 100	7 143 521
	4 885 600	Moins : Mandats spéciaux .....	2 400 000	-
	<u>2 423 300</u>	<b>Montant à voter</b> .....	<u>4 889 100</u>	<u>7 143 521</u>

---

**- NOTES -**

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

---

**MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES**

---

## CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

**FONCTIONNEMENT**

Services régionaux (605-1)	\$
Traitements et salaires .....	5 461 900
Avantages sociaux .....	623 800
Transports et communications .....	441 000
Services .....	505 000
Fournitures et matériel .....	<u>277 200</u>
	<u>7 308 900</u>
Total (Fonctionnement) - Programme des services régionaux	<u><u>7 308 900</u></u>

